



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre à l'ensemble du personnel de mettre en œuvre les moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie et d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'identifier le type d'extincteur selon la source de l'incendie
- D'éteindre un feu naissant avec l'appareil approprié

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants

Le feu

- Triangle du feu et modes de propagation
- Les classes de feu et les procédés d'extinction

Alarme et alerte

- Les consignes de sécurité dans un établissement
- Les outils permettant d'alarmer ou d'alerter

Les moyens de secours

- Composition et utilisation des différents types d'extincteurs rencontrés dans un établissement
- Les moyens d'extinctions spécifiques

Mise en pratique et utilisations

- Démonstration et extinction d'un feu de friteuse
- Démonstration et utilisation sur bac à feu d'un extincteur eau pulvérisée avec ou sans additif
- Démonstration et utilisation sur bac à feu d'un extincteur CO2
- Démonstration et utilisation d'un RIA (sur demande)

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 1 à 7 personnes

Public concerné
Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis
Aucun

Profil des intervenants
Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique
Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, exercices sur feux réels, visite commenté

Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, bac à feux écologique, extincteurs, matériels de démonstration, cellule mobile de formation

Document pédagogique
Remise d'un livret "Lutte contre l'incendie" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de réalisation

Textes applicables
Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
Arrêté du 25 juin 1980
APSAD R6



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Signature du registre de sécurité